La mission du Council on Developmental Disabilities. Le Conseil sur les déficiences développementales (SCDD) et d'assurer que les personnes atteintes de déficiences intellectuelles et développementales et leur famille, reçoivent les informations et les services dont ils ont besoins afin de pouvoir avoir une vie indépendante et saine dans la collectivité de leur choix dans tout l'état de la Californie.

Le Conseil d'État sur les déficiences développementales apprécie qu'autant d'entre vous aient répondu à son enquête sur le Plan d'État. 6329 réponses ont été reçues en ligne et au cours d'ateliers de formation et d'événements organisés par la communauté. Le questionnaire était disponible en 17 langues ainsi qu'en anglais: Toutes les réponses ont été enregistrées dans la base de données du Conseil (Qualtrics) et analysées afin d'identifier le problème qui était le plus important pour les personnes atteintes de déficiences intellectuelles et développementales, leur famille et les autres personnes en Californie.

Les réponses ont montré que le public en général est concerné par les problèmes d'emploi, de logement, d'éducation, de santé et de sécurité. Les personnes atteintes de déficiences intellectuelles et développementales ont dit que ce qui était le plus important pour elles était l'emploi. L'équipe a reçu 1530 questionnaires provenant de la communauté hispanique et Latino, y compris 496 questionnaires complètement rédigés en espagnol. Pour les personnes dont l'espagnol est la langue principale, l'éducation est la chose la plus importante.

Basés sur les exigences fédérales qui régissent les travaux du Conseil, les objectifs qui ont été proposés ont été divisés en trois (3) catégories. Autonomie, changement des systèmes /autonomie, et renforcement des capacités/autonomie. Pour les objectifs du plan d'état, l'équipe a analysé le genre de travail que le public Californien s'attend à ce que le Conseil accomplisse. Ce travail inclue la formation, l'assistance technique, les événements spéciaux, les projets et la dissémination des informations et des ressources. En ce qui concerne la politique, les projets spéciaux et les changements de système; les membres du comité ont décidé de se concentrer sur les domaines de l'emploi, l'éducation, le logement; la santé et la sécurité. En ce qui concerne la formation et l'assistance technique, le conseil fournira les informations, la formation et les ressources dans tous les domaines qui sont d'importance aux personnes atteintes de déficiences intellectuelles et développementales.

Le nombre d'activités que le Conseil compte organiser et le nombre de participants dépendront du nombre de personne visées par le plan et sera basé sur: 1) l'analyse du travail effectué au cours des cinq (5) dernières années, y compris le nombre d'activités proposées et le nombre de participants; 2) La capacité du personnel du Conseil et les ressources disponibles; et 3) la conception et la mise en œuvre du plan de travail annuel du Conseil. Les chiffres contenus dans chaque objectif proposé au plan d'état seront étalés sur cinq (5) ans durant la période du plan d'état (2022-2026).

Basé sur les réponses au questionnaire (accompagnées de milliers de commentaires) et grâce à la recherche faite par les employés du Conseil; le comité pour le plan d'état du Conseil a développé et propose ce plan. Le conseil demande maintenant au public de le revoir et de fournir des commentaires sur la proposition de plan d'état pour la Californie 2022-2026. La période pour les commentaires du public sera de 45 jours.

Proposition de plan d'état; 2022-2026

Objectif 1: Autonomie

Le conseil guidera les personnes atteintes de déficiences intellectuelles et développementales à devenir des champions puissants pour leur cause, des pairs formateurs et des leaders de la communauté.

Objectif 2

Le conseil fournira des informations, des ressources et 125 ateliers de formations afin d'aider les personnes concernées à:

1) Identifier les services et le soutien dont ils ont besoin, et demander ces services et ce soutien;
2) Devenir et travailler en tant que pair formateurs; et,
3) Développer les talents et les opportunités nécessaires afin de devenir un champion de la cause dans les domaines qui leur tient le plus a cœur ainsi qu'à leur famille.

Objectif 2

Le conseil s'engage à apporter du soutien aux personnes concernées dans les réseaux de pairs en facilitant un soutien tangible et en offrant des opportunités d'autonomie et de leadership a travers au moins un organisme d'état et 12 organismes régionaux à l'attention de 6000 personnes concernées.

Objectif 2: Changement de système/autonomie

Le conseil dirigera et sera en partenariat avec les personnes concernées et leur famille afin de protéger et d'améliorer leurs droits civils tout en améliorant les systèmes communautaires afin qu'ils soient plus inclusifs et apportent plus de soutien aux personnes atteintes de déficiences intellectuelles et développementales et leur famille.

Objectif 1

Le conseil concevra, améliorera et /ou changera 30 pratiques, 15 politiques et 10 règles (ou conseils) et/ou lois au sein des systèmes des centres régionaux, des services communautaires et des organismes gouvernementaux. Ce travail comprendra les domaines de l'emploi, l'éducation, le logement, la santé et la sécurité de façon à ce que les personnes atteintes de déficiences intellectuelles et développementales puissent en bénéficier, protègent leurs droits civils, mène à l'inclusion complète et/ou fournisse des informations et des services supplémentaires qui amélioreront leur vie de façon tangible.

Objectif 2

Le Conseil s'engage à organiser 20 projets spéciaux et innovants dans l'état et 5 projets spéciaux et innovants à l'échelle régionale, dans le domaine de l'emploi, l'éducation, le logement, la sante et la sécurité afin d'aider

1) 5000 personnes concernées et leur famille et autres à gérer les changements de système et à leur fournir des informations, des compétences et/ou du soutien afin d'améliorer leur chance de pouvoir devenir des champions efficaces de leur cause et /ou
2) Augmenter les services afin d'aider les personnes atteintes de déficiences intellectuelles et développementales et leur famille.

Objectif 3

Le conseil en collaboration avec quatre (4) partenaires fédéraux. (Une agence de protection et de défense et trois centres universitaires pour l'excellence dans les déficiences développementales), vérifieront les services de bases offerts par les systèmes qui ont un effet sur la vie des personnes atteintes de déficiences intellectuelles et développementales, en choisissant quel domaine, tel que l'éducation, l' emploi, le logement, la sante et la sécurité sera souligné dans le plan d'état et ils feront ensuite un rapport sur la façon dont le système actuel aide les personnes atteintes de déficiences intellectuelles et développementales (y compris les personnes qui sont aidées ou ne sont pas aidées par le système de centres régionaux). Ils signaleront les lacunes qu'ils ont observé dans les services et feront des recommandations en ce qui concerne l'amélioration des système afin d'atteindre les objectifs contenus dans le décret DD et continuer à faire des changements de politiques et de pratiques. La collaboration donnera naissance à deux rapports, 6 recommandations de changements de politiques et pratiques et 2 changements de politiques et pratiques.

Objectif 3: Obtention de compétences/autonomie

Le Conseil rentrera en partenariat avec les personnes atteintes de déficiences intellectuelles et développementales et leur famille et les aidera afin qu'ils connaissent quels sont leurs droits civils, afin qu'ils puissent défendre leur cause et recevoir du soutien et des services.

Objectif 1

Le conseil fournira de la formation qui sera offerte par des employés, des pairs ou de la formation collaborative à 60.000 personnes. (Famille/ personnes concernées/ autres) dans tout l'état, que ce soit virtuellement, on ligne ou en personne et fournira de l'aide technique (TA/cliniques d'autonomie à 50.000 personnes auxquelles seront offerts de l'aide et des ressources afin qu'elles puissent obtenir le soutien et les services qui aideraient les personnes atteintes de déficiences intellectuelles et développementales à vivre une vie plus saine et plus en sécurité.

Objectif 2

Le Conseil s'engage à organiser 20 projets spéciaux et innovants dans l'état et 5 projets spéciaux et innovants à l'échelle régionale, dans le domaine de l'emploi, l'éducation, le logement, la sante et la sécurité afin d'aider

Objectif 3

Afin de réduire les disparités dans l'obtention d'une éducation publique gratuite et adéquate, le Conseil travaillera avec 5000 personnes; famille/ personnes concernées dont la langue principale est l'espagnol afin de mettre en place et augmenter le nombre et le genre/qualité des services d'éducation spécialisée dans tout l'état à travers leur organismes éducationnels locaux.

Veuillez partager vos commentaires